



Intersecteur Papier Carton

Production - Transformation - Distribution

Enquête annuelle Emploi Projet de création 2015 - 16

Cahier des charges

I – Contexte et objectifs

Un Observatoire Prospectif des Métiers, des Qualifications et des Compétences (OPMQC) constitue un outil technique paritaire d'information, de connaissance et d'analyse permettant d'alimenter et d'outiller les branches professionnelles dans le cadre de leur politique emploi/formation.

L'Observatoire a donc une mission essentielle de réaliser un portrait qualitatif et quantitatif de la branche professionnelle tant au niveau national qu'au niveau territorial.

Les seules données sociales statistiques à la disposition de l'Observatoire de l'Intersecteur Papier Carton (IPC) actuellement et couvrant l'ensemble du champ professionnel IPC, sont celles issues de la statistique publique (INSEE - DADS). Ces données sont malheureusement inadaptées aux contours et champs de nos secteurs, et ne permettent pas de produire des tableaux de bord pertinents. La faiblesse de la statistique publique est essentiellement due au décalage entre la requête et l'analyse (2 ans), aux principes de secret statistique engendrant l'écrêtage des populations, aux ruptures statistiques liées aux évolutions de nomenclatures INSEE, ainsi qu'au partage de Code NAF sur des secteurs d'activité distincts.

Compte tenu de ces difficultés rencontrées pour obtenir de l'information pertinente, la mise en place d'une enquête annuelle et nationale permettrait à l'Observatoire de recueillir les données sociales nécessaires à la réalisation du portrait statistique de l'Intersecteur Papier carton.

Cet outil permettrait notamment de:

- Réaliser des traitements statistiques spécifiques pour le suivi des accords professionnels emploi/formation/GPEC Intersecteur Papier Carton dans les entreprises ;
- Préparer les négociations de branche par des analyses statistiques;
- Répondre aux demandes du Mouvement de l'Intersecteur Papier Carton (MIP);
- Réaliser le Bilan social annuel et des études sur des sujets spécifiques (Egalité professionnelle, contrat de génération etc...).
- Examiner périodiquement en Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) l'évolution de l'emploi dans l'Intersecteur Papier Carton, pour déterminer des priorités en matière d'emploi, de formation et de qualification...

II - Nature de la prestation

1) Mise à jour du fichier « entreprises » de l'Observatoire

Le prestataire aura pour mission préalable de mettre à jour la base de données de l'Observatoire (fichier d'identification des entreprises) en actualisant les informations et le cas échéant, en l'enrichissant d'autres bases de données.

L'Observatoire mettra à la disposition du prestataire, l'ensemble des bases de données et fichiers existants dans l'Intersecteur Papier Carton.

2) Création d'un outil d'enquête sociale

Le prestataire devra créer un outil d'enquête en ligne annuelle, qui permettra de récolter des données brutes sociales extraites du système de paye de l'entreprise. Le format de la requête devra être suffisamment souple pour être capable d'accepter les différentes formes et origines de fichier (Sage et concurrents, ou simple tableur excel).

Le prestataire proposera une méthode de requête (exhaustive, panel...).

Cet outil devra être complémentaire avec celui de l'OPCA 3+ « My Panel » et des études statistiques des différentes branches de l'Intersecteur Papier Carton.

3) Création d'une base de données sociales

Le prestataire accompagnera l'Observatoire des Métiers dans la conduite d'une enquête annuelle auprès de toutes les entreprises par email ou courrier (Relances, contrôle qualité, codages, traitement...). L'Observatoire fournira tous les outils nécessaires au respect de la charte graphique et volonté de la CPNEF (logo, courrier d'introduction etc...).

Le prestataire devra mettre en place un suivi de la démarche et assister les personnes en charge de répondre à l'enquête dans l'entreprise.

Les entreprises seront interrogées sur deux types de données (non exhaustives) :

- Relatives à l'entreprises, tels que la raison sociale, adresse, code postal, ville, coordonnées du responsable des RH, N° siret, Code Naf, activité professionnelle, données formation....
- Relatives à chaque salarié, tels qu'un code d'identification, le sexe, l'emploi, la date de naissance, la date d'embauche, la date d'entrée dans le poste, la nature de son contrat de travail, la Convention Collective Nationale dont il dépend....

3) Constitution de la base de données et traitement statistique

Le prestataire constituera à partir des retours de l'enquête, une base de données. Le prestataire s'attachera à procéder à la qualification de la base de données ainsi constituée, en validant par téléphone les informations.

Cette base de données devra être libre de droit et accessible dans son intégralité par les membres de la CPNEF (représenté par l'Observatoire des Métiers). Elle devra permettre d'effectuer des recherches, de parcourir le tout, et d'en faire des extractions sous la forme de fiches d'entreprise ou listing (par critères de salariés ou par critères d'entreprises).

Le prestataire fournira le traitement statistique sur la base d'indicateurs définis, pour l'ensemble de l'Intersecteur Papier Carton, par secteur d'activité, et un positionnement par entreprise.

4) Formation de l'administrateur

Le prestataire s'attachera à former le représentant de la CPNEF (l'Observatoire) à :

- L'utilisation de la base de données ;
- L'utilisation de l'outil de gestion de la base de données.

Le prestataire formalisera ces deux points dans un tutoriel permettant de conserver et transmettre, les savoirs nécessaires à la gestion réalisée par l'administrateur.

III - Réponses et propositions du prestataire

Le ou les prestataires souhaitant répondre à l'appel à projets devront faire parvenir leur proposition par écrit. Elle devra comporter :

- Une note d'intention précisant la compréhension du besoin exprimé ;
- Le détail de la méthodologie proposée au regard des travaux prévus et nécessaires à la réalisation de l'action ;
- La définition des étapes de réalisation de l'action avec les livrables envisagés pour chaque étape ;
- Une proposition de calendrier de réalisation des travaux, intégrant une adaptation selon le calendrier des CPNEF ;
- Une liste de critères pertinents concernant l'entreprise et le salarié
- Un budget indiquant le nombre de jours prévus par étapes, les prix unitaires pratiqués (homme/jour) et les frais liés à la mission (déplacements, administratif ...) ;
- Une présentation de l'équipe d'intervention, de ses compétences et de son expérience sur ce type de travaux, et des éventuels sous-traitants ;
- Des références générales sur la connaissance / compréhension du secteur ou sur les travaux à mener.

Présentée synthétiquement, cette réponse ne devra guère excéder vingt pages et être adressée au plus tard le 11 septembre 2015 par voie de courrier électronique à l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications de l'Intersecteur Papier Carton (jean.grassi@observatoirepapiercartons.org) ainsi qu'à Madame la Déléguée Générale d'Unidis, (emmanuelle.garassino@unidis.fr). L'Observatoire en assurera la diffusion auprès de l'ensemble des membres de la CPNEF.

IV - Pilotage et suivi des travaux

Le Comité de pilotage est assuré par les membres de la CPNEF, qui confient la conduite du projet à l'Observatoire.

Le choix du prestataire sera réalisé par les membres de la CPNEF.

Les actions menées feront l'objet :

- D'une coordination entre l'Observatoire et le chef de projet du prestataire. Ce dernier proposera les modalités de suivi des actions pour validation, intégrant un reporting opérationnel régulier au chef de projet (Observatoire) ;
- D'un suivi de réalisation en CPNEF et Comité de pilotage de l'Observatoire.

V - Choix du prestataire

Le choix du prestataire s'appuiera sur les critères suivants :

- La compétence du cabinet en matière d'enquête emploi, de gestion de base de données : 25%
- La connaissance de l'environnement Intersecteur Papier Carton, de ses filières professionnelles et de ses métiers: 20 %
- La qualité et la pertinence de la proposition et la méthodologie proposée : 25%
- Les références de l'équipe et ses capacités d'intervention : 15%
- Le rapport qualité/ prix : 15%

Le Comité de pilotage assuré par la CPNEF se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues pour tout ou partie de l'appel à projets.

Le Comité de pilotage et les instances paritaires de l'IPC, s'engagent à garder confidentielles les propositions reçues.

Le Comité de pilotage se réserve le droit d'attribuer séparément ou partiellement le projet. Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision du Comité de pilotage.

La CPNEF n'est engagée qu'après notification écrite au prestataire de l'acceptation du projet. Les outils et documents seront livrés sur support informatique et pourront être mis en ligne par l'Observatoire. Le prestataire devra adapter la conception de ces outils à cette éventualité.

VI - Calendrier

Cette action est programmée sur les années 2015-2016 selon le programme suivant :

- Recueil par l'Observatoire des propositions de prestataires des membres de la CPNEF : du 22 au 31 juillet 2015 ;
- Envoi par l'Observatoire du cahier des charges aux prestataires potentiels : 1 août 2015 ;
- Réponse à la consultation : au plus tard le 11 septembre 2015 ;
- Étude par l'Observatoire des réponses à l'appel à projets et réalisation d'un grille d'analyse comparée de l'ensemble des propositions: du 11 au 18 septembre 2015 ;
- Envoi pour sélection aux membres de la CPNEF: 21 septembre 2015 ;
- Choix du prestataire à l'occasion du Comité de pilotage Observatoire : début octobre 2015 ;
- Lancement et cadrage de l'étude : à partir de début octobre 2015 ;
- Point d'étape par le prestataire à l'occasion du Comité de pilotage Observatoire : janvier 2016 ;
- Remise du livrable (présentation par le prestataire) à l'occasion de la première CPNEF de l'année 2016.